

Pression de Conformité, Autocensure Genrée et Rapports Sociaux dans le Choix des Spécialités de Formation Technique chez les Stagiaires de l'IPNETP en Côte d'Ivoire

SILUE Abou,

*Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB), Abidjan, Côte d'Ivoire
Socio-anthropologue, Enseignant-Chercheur au département de Sociologie,
Spécialiste de Sociologie et Anthropologie de l'Education,
Laboratoire Société, Individu, Culture (LaSIC)
abousilue15@gmail.com*

YÉO Maïmouna Épouse Coulibaly

*Doctorante, Enseignante à L'Institut Pédagogique National
de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP),
Université Félix Houphouët-Boigny - Institut d'Ethno-Sociologie (IES)
Département de Sociologie*

Résumé

Cet article vise à analyser l'influence des rapports sociaux et mécanismes d'autocensure dans le choix des spécialités de formation technique chez les stagiaires de l'Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP) en Côte d'Ivoire. Une approche mixte a été adoptée pour conduire l'étude. Un questionnaire et guide d'entretien semi-directifs administrés auprès des stagiaires, ont constitué les outils de collecte de données. L'échantillon est composé de 132 stagiaires. Les résultats révèlent que 95,45 % des stagiaires reconnaissent une influence directe des stéréotypes de genre sur leur choix de spécialité, et que 84,85 % déclarent avoir rencontré des obstacles liés à une orientation jugée non conforme à leur genre. L'analyse met en évidence une double contrainte symétrique : les femmes intériorisent l'exclusion des filières industrielles par anticipation du rejet social, tandis que les hommes évitent les filières tertiaires par crainte d'une remise en cause de leur identité masculine. La théorie de sexisme ambivalent (Rudman et Glick, 2001), les théories de l'autocensure (Gauvin, 2005), du backlash ou de réaction de rétorsion (Williams, 2017) et de la domination symbolique (Bourdieu, 1998), ont été mobilisées pour proposer une lecture systémique de ces dynamiques et formule des recommandations pour une orientation plus inclusive dans l'enseignement technique ivoirien.

Mots-clés : autocensure genrée ; pression de conformité ; rapports sociaux ; orientation professionnelle ; enseignement technique

Abstract

How do social relations (familial, institutional and peer-related) combine with self-censorship mechanisms to shape the choice of technical training specialties among trainees at the Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP) in Côte d'Ivoire? This article addresses this question through a mixed-methods design combining a questionnaire administered to 132 trainees and eight semi-structured interviews. Results show that 95.45% of trainees acknowledge a direct influence of gender stereotypes on their specialty choice, and 84.85% report having encountered obstacles related to gender non-conforming orientations. The analysis reveals a symmetrical double constraint: women internalize exclusion from industrial tracks in anticipation of social rejection, while men avoid tertiary fields for fear of masculine identity challenges. Drawing on ambivalent sexism theory (Rudman et Glick, 2001), self-censorship frameworks (Gauvin, 2005), backlash theory (Williams, 2017) and symbolic domination (Bourdieu, 1998), this article proposes a systemic reading of these dynamics and formulates recommendations for more inclusive vocational guidance in Ivorian technical education.

Keywords: gendered self-censorship; conformity pressure; social relations; backlash; vocational guidance; technical education

Introduction

L'enseignement technique et professionnel constitue un espace privilégié pour observer la manière dont le genre structure les trajectoires individuelles. Les filières qui le composent ne sont pas neutres. Elles portent des charges symboliques fortes, en vertu desquelles certaines sont perçues comme naturellement masculines et d'autres comme intrinsèquement féminines. Cette assignation symbolique produit des effets concrets sur les comportements d'orientation, orientant les individus vers ou loin de certaines spécialités, parfois bien avant qu'ils aient eu l'occasion d'évaluer leurs aptitudes réelles.

À l'Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP) d'Abidjan, cette réalité atteint une intensité particulièrement marquée pour l'année académique 2024-2025. Au cours de cette année, 97 % des stagiaires en électrotechnique sont des hommes, 96,97 % de ceux inscrits en construction métallique également. Dans le même temps, les techniques administratives et

bureautiques (TAB) concentrent 78,57 % de femmes et une seule spécialité (les techniques hôtelières) approche une parité relative. Ces chiffres ne reflètent pas des préférences naturellement distribuées selon le sexe. Ils sont le produit de processus sociaux complexes, dont la compréhension constitue l'objet de la présente recherche.

Un premier travail publié dans cette série (Silué, Yéo, et N'chot, 2026) a analysé le rôle des représentations sociales genrées des métiers dans la structuration de cette ségrégation. Il a montré que 79,55 % des stagiaires détectaient des contenus genrés dans leurs supports pédagogiques et que 46,55 % désignaient la famille comme principale source d'influence de l'orientation. Le présent article approfondit cette analyse en se concentrant sur les mécanismes sociaux concrets par lesquels ces représentations se convertissent en comportements d'orientation effectifs. La question n'est plus ici de savoir quelles représentations existent, mais comment elles agissent : par quels canaux relationnels, par quels processus psychosociaux, et avec quels effets sur les trajectoires des individus selon leur genre.

La question centrale qui se dégage est la suivante : de quelle manière les rapports sociaux de genre, structurés par la famille, l'institution et les pairs, produisent-ils, chez les stagiaires de l'IPNETP, des mécanismes d'autocensure qui conditionnent le choix des spécialités de formation ? Cette question est particulièrement importante dans le contexte de l'IPNETP, dont les stagiaires ne sont pas de simples apprenants mais de futurs formateurs. Les orientations qu'ils effectuent aujourd'hui, et les représentations qu'ils construisent au cours de leur formation, influenceront demain les trajectoires des élèves qu'ils encadreront. Cette question centrale se décline en trois interrogations spécifiques : comment la famille participe-t-elle à la construction précoce des dispositions genrées qui orientent les choix de spécialité des stagiaires de l'IPNETP ? De quelle manière l'institution, à travers les discours pédagogiques et les conseils d'orientation, contribue-t-elle à renforcer ces dispositions genrées ? Par quels mécanismes le groupe de pairs exerce-t-il une pression de conformité qui infléchit, selon le genre, les trajectoires d'orientation des stagiaires ? Ce travail de recherche accorde une attention particulière à un vecteur par moment subsumé, dans la littérature

existante, sous les catégories plus larges de la socialisation familiale ou institutionnelle : le groupe de pairs. Aux côtés de la famille et de l'institution scolaire, les pairs constituent en effet, pour des stagiaires en formation initiale évoluant au quotidien dans des cohortes réduites et fortement spécialisées. Il constitue un troisième cercle de sociabilité dont l'influence sur les choix d'orientation et sur leur consolidation tout au long du parcours de formation mérite d'être examinée dans cette recherche.

Pour mieux comprendre l'action des rapports sociaux de genre, structurés par la famille, l'institution et les pairs, dans la production des mécanismes d'autocensure chez les stagiaires, trois théories ont été mobilisées à cet effet. Il est question de la théorie du sexisme ambivalent, développée par Rudman et Glick (2001), la théorie d'autocensure genrée d'Annie Gauvin (2005) et la théorie de la reproduction sociale (Bourdieu et Passeron, 1970).

Le choix de ces trois théories, pour expliquer la relation entre le genre et l'orientation scolaire, se justifie par leur capacité combinée à couvrir les trois niveaux d'analyse que requiert la question de recherche. La théorie du sexisme ambivalent de Rudman et Glick (2001) permet de saisir le mécanisme de sanction et de valorisation différentielle qui agit au niveau interactionnel, notamment entre pairs et au sein de l'institution. La théorie de l'autocensure genrée d'Annie Gauvin (2005) apporte un éclairage complémentaire sur le niveau intra-individuel, c'est-à-dire sur la manière dont le stagiaire en vient à percevoir comme un choix personnel relevant, en réalité, d'une contrainte sociale intériorisée. Enfin, la théorie de la reproduction sociale de Bourdieu et Passeron (1970) fournit le cadre macrosociologique nécessaire pour situer ces mécanismes individuels et interactionnels dans la durée des trajectoires et dans la transmission intergénérationnelle des dispositions genrées, notamment à travers la famille et l'institution scolaire. Articulées les unes aux autres, ces trois théories permettent ainsi de rendre compte, à des échelles différentes mais complémentaires, de la manière dont les rapports sociaux de genre, portés par la famille, l'institution et les pairs, se convertissent en comportements effectifs d'orientation chez les stagiaires de l'IPNETP.

La première met en évidence deux formes de sexisme. Le sexisme hostile se manifeste par des attitudes ouvertement négatives et des comportements punitifs à l'égard des individus qui transgressent les normes de genre attendues. Puis, le sexisme bienveillant, quant à lui, valorise positivement les individus qui se conforment à ces normes (la femme douce, patiente et soigneuse, l'homme compétent, fort et décideur), mais leur assignant simultanément des espaces sociaux distincts et hiérarchisés. Le sexisme bienveillant crée une incitation positive à la conformité genrée, tandis que le sexisme hostile sanctionne les déviations par rapport à cette conformité (effet de backlash de Williams (2017)). Selon cet auteur, les individus qui adoptent des comportements ou des orientations professionnelles perçus comme non conformes à leur genre s'exposent à des réactions sociales négatives pouvant aller des moqueries et du discrédit à l'exclusion des réseaux professionnels. La crainte de ces sanctions opère comme un filtre invisible qui réduit l'espace des choix apparemment disponibles à un sous-ensemble socialement toléré. Dans le domaine de l'orientation professionnelle technique, le backlash se décline différemment selon le genre. Pour une femme qui s'oriente vers une filière industrielle, le risque est d'être perçue comme une exception anormale, exposée au doute permanent sur ses compétences techniques et à un isolement symbolique dans un environnement masculinisé. Pour un homme qui choisit une filière tertiaire ou de service, le risque porte sur sa masculinité elle-même. Ce dernier est perçu comme ayant échoué à se conformer aux standards de la masculinité hégémonique (Connell, 1987), c'est-à-dire à l'idéal de l'homme compétent, fort et techniquement maîtrisant, constitue une menace identitaire sérieuse dans des contextes socio-culturels où ce modèle reste dominant.

Quant à la théorie d'autocensure genrée d'Annie Gauvin, elle présente l'autocensure comme le processus par lequel les individus s'excluent eux-mêmes de certains champs des possibles professionnels, non en raison d'un échec objectif ou d'une interdiction explicite, mais par anticipation d'un rejet social. Ce processus ne se présente pas comme une contrainte subie mais comme un choix personnel librement consenti. La fille qui renonce à la mécanique parce que « ce n'est pas

fait pour moi » ou parce que « c'est trop physique » ne perçoit pas nécessairement qu'elle reproduit un stéréotype de genre. Elle croit exercer sa liberté de choix tout en actualisant, dans ce choix, une norme sociale intériorisée. Selon Geneviève Fraisse (1997), cette tension entre autonomie personnelle et injonctions sociales est constitutive de l'expérience féminine dans les sociétés contemporaines. De même, les concepts d'habitus et de domination symbolique (Pierre Bourdieu, 1998), fournissent un champ de référence complémentaire pour comprendre pourquoi l'autocensure genrée est si difficile à déconstruire. La domination symbolique décrit le mécanisme par lequel les personnes dominées participent activement à leur propre domination, en ayant intériorisé des schèmes de perception qui leur font percevoir leur position subordonnée comme naturelle et légitime. Dans ce cas, l'individu qui s'autocensure ne subit pas une contrainte externe. Mais, il agit conformément à des dispositions profondément ancrées dans son habitus, qui lui semblent relever de son caractère propre plutôt que de structures sociales modifiables. Cette adhésion subjective à l'ordre établi confère aux stéréotypes de genre une résilience exceptionnelle au changement. Aussi, la théorie de la reproduction sociale (Bourdieu et Passeron, 1970) montre que les inégalités sociales ne se maintiennent pas par la seule contrainte directe mais par la transmission, génération après génération, de dispositions culturelles et de représentations du monde qui légitiment les hiérarchies existantes. Dans le domaine de l'orientation professionnelle, trois vecteurs principaux assurent cette transmission : la famille, l'institution scolaire et les pairs. Dans le domaine de l'orientation professionnelle, Gérard (1999) a montré que les parents transmettent à leurs enfants leurs propres représentations genrées des métiers, elles-mêmes héritées de leur socialisation et de leurs expériences professionnelles. De l'autre côté, Duru-Bellat (2004), Dubet et Duru-Bellat (2002) ont relevé que les enseignants transmettent des attentes différenciées, les supports pédagogiques véhiculent des représentations stéréotypées, et l'organisation même des espaces de formation reflète une division genrée du travail. Cette conceptualisation de la réalité ici a été renforcée par Lemarchant (2015) qui a mis en évidence les effets des projections parentales sur

les choix professionnels de leurs enfants qui opèrent comme des mécanismes d'orientation genrée. Ces projections s'appuient sur une rationalité pratique qui intègre les contraintes économiques, les normes sociales du milieu d'appartenance et les représentations de ce qui est réalisable et socialement valorisé pour un enfant selon son sexe. De même, parmi les pairs, la pression de conformité constitue un mécanisme particulièrement prégnant à l'âge adulte, où les orientations professionnelles sont étroitement liées aux identités sociales et à l'appartenance aux groupes de référence. A ce niveau, Albert Bandura (1977), avec sa théorie de l'apprentissage social, a indiqué que les individus apprennent non seulement par expérience directe mais par observation et modélisation des comportements de leur entourage. Dans le contexte de l'orientation professionnelle, les choix des pairs constituent des repères normatifs qui délimitent implicitement l'espace des options socialement acceptables.

Ce phénomène de conformité entre pairs prend une intensité particulière dans le contexte de l'IPNETP, où les stagiaires évoluent en cohortes réduites et hautement spécialisées. Au sein d'un atelier de vingt à trente personnes, la visibilité de chaque écart aux attentes de genre est maximale, et les mécanismes de surveillance mutuelle (moqueries, mise à l'écart, remarques répétées), s'exercent avec d'autant plus de force que le groupe de pairs constitue, pour la durée de la formation, l'un des principaux univers relationnels du stagiaire. La pression de conformité entre pairs ne se limite donc pas à un simple effet d'imitation. Mais elle fonctionne comme un dispositif de régulation sociale qui sanctionne les écarts et récompense l'alignement sur la norme genrée dominante de la filière. Ainsi, la famille, l'institution et les pairs forment un système de socialisation professionnelle genrée dans lequel chacun de ces vecteurs renforce et légitime les orientations produites par les autres et observées à l'IPNETP chez les stagiaires.

Sur le plan de son utilité, cette recherche présente un intérêt à plusieurs niveaux. Sur le plan théorique, elle comble une lacune de la littérature existante sur la ségrégation genrée dans l'enseignement technique. Elle permet de saisir la symétrie de l'autocensure entre hommes et femmes, et en isolant le groupe de pairs comme un vecteur de socialisation

professionnelle à part entière, distinct de la famille et de l'institution scolaire. Sur le plan empirique, elle investit un terrain stratégique et peu documenté. Les stagiaires de l'IPNETP sont à la fois apprenants et formateurs de demain. Ce qui confère aux représentations qu'ils construisent aujourd'hui une portée démultipliée sur l'ensemble du système éducatif technique ivoirien. Sur le plan pratique, les résultats obtenus permettront de formuler des recommandations opérationnelles à l'intention des différents acteurs concernés (curriculum, formateurs, infrastructures, familles, pairs). Au-delà de ces trois niveaux, la portée socio-utilitaire de cette recherche tient à sa capacité à outiller concrètement les acteurs de l'enseignement technique ivoirien face à un phénomène qui continue de se reproduire dans le temps en rendant visibles les mécanismes de l'autocensure genrée. L'étude fournit aux formateurs, aux familles et aux pairs eux-mêmes des repères concrets pour interroger leurs pratiques d'orientation, avec des effets attendus qui dépassent la seule population enquêtée pour toucher, par transmission, les milliers d'élèves que ces stagiaires encadreront demain.

Le présent travail est en trois parties : 1. la démarche méthodologique adoptée, 2. les résultats empiriques obtenus, 3. une discussion analytique met ces résultats en dialogue avec la littérature scientifique et la réalité socio-institutionnelle de l'IPNETP, avant une conclusion qui synthétise les apports de l'étude et formule des recommandations opérationnelles.

1. Méthodologie de recherche

1.1. Dispositif de recherche et posture épistémologique

L'étude repose sur une approche mixte articulant données quantitatives et qualitatives dans une logique de complémentarité méthodologique et de triangulation. Ce choix se justifie par la nature de l'objet étudié : l'autocensure genrée et la pression de conformité sont des phénomènes qui s'expriment à la fois dans des comportements statistiquement mesurables (les taux de présence par filière selon le sexe, les déclarations sur les obstacles rencontrés) et dans des récits

individuels qui restituent la dimension subjective et expérientielle des processus en jeu.

Au niveau épistémologique, la démarche s'inscrit dans une perspective interactionniste et constructiviste, qui conçoit les normes de genre non comme des données naturelles mais comme des constructions sociales historiquement situées, produites et reproduites dans les interactions quotidiennes et les pratiques institutionnelles. Cette posture implique une attention particulière à la fois aux structures objectives (les données chiffrées de la ségrégation) et aux significations subjectives que les acteurs attachent à leurs propres choix et trajectoires.

2.2. Terrain et population d'étude

Cette recherche a été conduite à l'IPNETP d'Abidjan, situé dans la commune de Cocody, au cours de l'année académique 2024-2025. L'IPNETP est la principale institution ivoirienne chargée de la formation initiale et continue des enseignants et formateurs de l'enseignement technique et professionnel. Il accueille des stagiaires répartis en cinq spécialités : génie civil bâtiment (33,3 % des effectifs), construction métallique (29,5 %), électronique et électrotechnique (22,7 %), techniques administratives et bureautiques (12,9 %), et techniques hôtelières (1,6 %). Le terrain présente une population particulière constituée de stagiaires. Ces stagiaires occupent une double position, celle d'individus dont les trajectoires personnelles d'orientation ont été façonnées par les stéréotypes de genre, et celle de futurs formateurs dont les pratiques pédagogiques contribueront à transmettre ou à transformer ces mêmes représentations. La population totale de référence comprend l'ensemble des stagiaires inscrits en formation initiale pour l'année 2024-2025, soit 280 individus. La composition genrée de cette population illustre d'emblée les déséquilibres étudiés : 78,8 % de stagiaires masculins contre 21,2 % de stagiaires féminines, une répartition qui constitue en elle-même un indicateur du phénomène analysé.

2.3. Collecte des données : échantillon, méthode et matériel de recherche

La composante quantitative de l'étude repose sur un questionnaire structuré administré à 132 stagiaires, sélectionnés selon un échantillonnage stratifié par spécialité et par sexe garantissant une représentativité proportionnelle des différents sous-groupes. Le questionnaire comporte quatre sections thématiques : les caractéristiques sociodémographiques, les perceptions des stéréotypes de genre dans les filières, les sources d'influence sociale dans le processus d'orientation, et les obstacles rencontrés dans les parcours de formation. Les questions combinent des items fermés (binaires et à choix multiples) et des questions ouvertes permettant aux stagiaires d'exprimer leurs expériences dans leurs propres termes. L'instrument a fait l'objet d'un pré-test auprès de dix stagiaires non inclus dans l'échantillon final.

Quant à la composante qualitative, elle a mobilisée quinze entretiens semi-directifs conduits auprès d'un échantillon raisonné d'informateurs clés. Ces entretiens ont été réalisés auprès de : deux enseignants de filières industrielles, deux enseignants de filières tertiaires, deux membres de l'administration de l'IPNETP, un point focal genre de l'institution, et un représentant de la Cellule Genre du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (METFPA), et de stagiaires de différentes filières. Ils ont été conduits à l'aide d'un guide thématique articulé autour des rapports sociaux dans le processus d'orientation, des mécanismes d'autocensure observés ou vécus, et des perceptions institutionnelles des stéréotypes de genre. Ils ont été enregistrés avec le consentement des participants et intégralement retranscrits.

Une observation participante des situations de formation a complété ce dispositif. Des grilles d'observation structurées ont permis de saisir les interactions en contexte pédagogique : distribution de la parole, comportements des formateurs, dynamiques de groupe et représentations genrées implicites véhiculées dans les échanges. Cette technique offre un accès aux pratiques effectives, au-delà des discours déclaratifs des acteurs.

2.4. De l'analyse descriptive à l'analyse thématique de contenu des données

Les données quantitatives ont été traitées par statistiques descriptives (fréquences et pourcentages) et ont permis de caractériser les distributions et de mettre en relation les variables d'intérêt : sexe, spécialité, sources d'influence perçues, nature et ampleur des obstacles rencontrés. Les résultats sont présentés sous forme de pourcentages pour faciliter la comparaison entre sous-groupes. Quant aux données qualitatives, elles ont été soumises à une analyse thématique de contenu en trois étapes. Il s'agit du : codage ouvert des transcriptions d'entretiens pour identifier les thèmes émergents, codage axial pour mettre en évidence les relations entre catégories, et codage sélectif organisé autour des trois dimensions centrales de la problématique (autocensure, pression sociale, rapports familiaux et institutionnels). La triangulation des sources et des méthodes a été systématiquement pratiquée pour renforcer la validité interne des résultats.

2. Résultats

2.1. Profils sociodémographique et professionnel des enquêtés

La composition de l'échantillon (effectif : 132) reflète fidèlement la structure genrée des effectifs de l'IPNETP : 78,8 % de stagiaires masculins et 21,2 % de stagiaires féminines. Sur le plan du corps de formation, 86,7 % appartiennent au corps des Professeurs de Collège, recrutés sur la base d'un Brevet de Technicien Supérieur (59,8 % du total), tandis que les Professeurs de Lycée représentent 8,3 % et les Instructeurs de Formation Professionnelle de Base 5 %. La répartition par spécialité reflète les déséquilibres structurels déjà évoqués : génie civil bâtiment (33,3 %), construction métallique (29,5 %), électronique-électrotechnique (22,7 %), TAB (12,9 %), techniques hôtelières (1,6 %).

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon par spécialité et par sexe (IPNETP, 2024-2025)

Spécialité	Hommes (%)	Femmes (%)	Part totale (%)
Génie civil bâtiment	95,45	4,55	33,3
Construction métallique	96,97	3,03	29,5
Électronique / Électrotechnique	97,00	3,00	22,7
Techniques adm. et bureautique	21,43	78,57	12,9
Techniques hôtelières	50,00	50,00	1,6
TOTAL	78,79	21,21	100

Source : Enquête de terrain IPNETP, 2024-2025

Sur le plan socio-démographique, 53 % des stagiaires sont de confession musulmane, 44 % chrétienne et 3 % animiste. Les groupes ethniques Mandé (37 %) et Akan (34 %) sont les mieux représentés, suivis des Krou (16 %) et des Gour (10 %). Cette diversité religieuse et ethnique offre un contexte socioculturel hétérogène dans lequel les normes de genre ne s'expriment pas de manière uniforme, tout en convergent globalement vers des orientations genrées similaires.

2.2. La pression sociale de conformité : ampleur et différenciations

Les résultats quantitatifs révèlent une conscience généralisée des frontières genrées qui délimitent les spécialités de formation. Une majorité des stagiaires, 83,33 % de l'échantillon total, reconnaît l'existence de spécialités perçues comme non conformes à leur genre. Cet accord est toutefois différencié selon le sexe. Si 67,42 % des femmes formulent explicitement cette perception, seulement 15,91 % des hommes l'expriment en ces termes. Cet écart indique que les femmes ont une conscience beaucoup plus aiguë que les hommes des

frontières genrées qui structurent l'espace des orientations légitimes pour chaque sexe.

Les entretiens ont permis de préciser la nature de ces frontières symboliques. Du côté des filières industrielles, l'exclusion des femmes est le plus justifiée par des arguments de pénibilité physique, d'inadaptation des conditions de travail ou d'incompatibilité avec le rôle social féminin attendu. L'un des stagiaires des filières industrielles résume cette représentation en ces termes : « *La mécanique est un travail d'homme par nature. Ce n'est pas une question de discrimination, c'est juste que certains métiers demandent une robustesse physique et une endurance que la plupart des femmes n'ont pas, et les employeurs le savent.* » Cette formulation illustre le processus de naturalisation décrit par Bourdieu (1998). Selon lui, la domination est présentée non comme un rapport social modifiable mais comme le reflet de différences biologiques objectives. Puis, du côté des filières tertiaires, les entretiens avec des stagiaires masculins inscrits en TAB indiquent une forme différente de pression. Ce n'est plus l'exclusion au nom de l'incompétence supposée, mais la stigmatisation au nom d'une identité masculine compromise. C'est ce qu'exprime ici un stagiaire : « *Quand je dis à mes amis que je suis en secrétariat, certains se moquent. Mon propre père m'a demandé si je voulais devenir une fille'. Au début j'avais honte, maintenant je réponds que je vais gagner ma vie, mais ça fait quand même quelque chose.* »

Ces expressions illustrent l'effet de backlash décrit par Williams (2017). Selon l'auteur, la déviation par rapport à la norme de genre masculine est sanctionnée par une stigmatisation sociale qui menace l'identité du sujet. Les données font ressortir que 38,64 % des stagiaires ont déclaré avoir perçu des recommandations genrées de la part d'enseignants ou de membres de l'administration, par moment formulées de manière implicite plutôt qu'explicite, sous la forme de conseils orientés ou de remarques banalisées.

2.3. L'influence familiale : prescriptions genrées et logiques de protection

La famille se confirme comme le premier vecteur d'influence dans le processus d'orientation, citée par 46,55 % des stagiaires, plus que les amis et pairs (24,14 %), les enseignants (12,07 %), les conseillers d'orientation (9,91 %) et les médias et réseaux sociaux (7,33 %).

Tableau 2 : Sources d'influence dans le choix de spécialité, selon les stagiaires

Source d'influence	Proportion de stagiaires (%)
Famille (parents, proches)	46,55
Amis et pairs	24,14
Enseignants / formateurs	12,07
Conseillers d'orientation	9,91
Médias et réseaux sociaux	7,33

Source : Enquête de terrain IPNETP, 2024-2025

L'analyse qualitative montre que l'influence familiale opère à travers deux logiques distinctes mais complémentaires. La première, prescriptive, indique que les parents formulent des recommandations explicitement genrées, fondées sur leurs représentations de ce qui est approprié pour un fils ou une fille. La seconde, protectrice, relève que les parents orientent leurs enfants vers des filières perçues comme socialement sûres, c'est-à-dire conformes aux attentes du milieu social d'appartenance et compatibles avec les perspectives matrimoniales ou d'insertion professionnelle attendues. Une stagiaire des TAB illustre avec précision l'entremêlement de ces deux logiques dans les conseils qu'elle a reçus :

« Mon père disait que la mécanique, c'est sale, que les clients ne me feraient pas confiance. Ma mère ajoutait qu'avec le secrétariat, j'aurais un travail propre et je pourrais trouver un bon mari. Ce n'était pas interdit, mais

j'ai bien compris que si je choisissais autrement, je me retrouverais seule face aux conséquences. »

Ces mots font apparaître trois arguments superposés : l'argument de l'image physique (le travail «sale»), l'argument de la crédibilité professionnelle perçue par les clients, et l'argument matrimonial qui lie le choix de filière à des perspectives d'alliance sociale. Ces arguments ne sont pas équivalents. Si, le premier relève d'un stéréotype de genre relativement simple, le second renvoie à des dynamiques de discrimination professionnelle réelles, et le troisième présente une rationalité économique familiale qui n'est pas irrationnelle dans un contexte où les normes patriarcales structurent encore fortement le marché matrimonial.

Les données quantitatives confirment une corrélation significative entre l'intensité de l'influence familiale genrée et la conformité du choix de filière aux normes de genre. Ces données ont montré que : plus la pression parentale genrée est perçue comme forte, plus le stagiaire a tendance à s'orienter vers une spécialité conforme aux attentes genrées de son milieu. Ce mécanisme d'intériorisation et de reproduction opère symétriquement chez les femmes, orientées vers les filières tertiaires, et chez les hommes, orientés vers les filières industrielles.

D'autres témoignages recueillis auprès des stagiaires confirment cette dimension prescriptive du conseil familial et son extension aux autres cercles de sociabilité. Un stagiaire rapporte ainsi : « *Mes parents m'ont conseillé de prendre une filière 'adaptée' à mon genre, comme le secrétariat pour les filles.* » Un autre élargit cette observation à l'ensemble des relations sociales du stagiaire : « *Les parents, les amis et même les enseignants donnent des conseils selon le sexe, limitant parfois la liberté de choix.* ». Ce second témoignage indique que les stagiaires eux-mêmes perçoivent la convergence des différents vecteurs d'influence (familial, amical, institutionnel) comme un système cohérent de prescription genrée, plutôt que comme des influences isolées et indépendantes. Cette perception spontanée, formulée par un stagiaire non formé aux catégories sociologiques de l'analyse, rejoint précisément le modèle théorique de la reproduction

sociale multi-vectorielle mobilisé dans cet article (Bourdieu et Passeron, 1970). Selon ces auteurs, ce n'est pas un acteur isolé qui contraint le choix d'orientation, mais la convergence de plusieurs cercles de sociabilité vers une même norme genrée qui rend cette contrainte à la fois efficace et difficile à percevoir comme telle.

2.4. L'autocensure genrée : ampleur, sources et mécanismes

L'un des résultats les plus saisissants de cette étude concerne l'ampleur de l'autocensure genrée déclarée par les enquêtés. La majorité des stagiaires, soit 95,45 %, estiment que les stéréotypes de genre ont directement influencé leur choix de spécialité. Ce résultat d'une ampleur remarquable indique que l'autocensure n'est pas un phénomène marginal. Elle structure l'espace décisionnel de l'orientation de manière quasi-universelle dans cette population.

Les verbatim recueillis permettent de distinguer deux formes d'autocensure : une autocensure par injonction externe et une autocensure par intériorisation. Dans le premier cas, la contrainte est explicite et provient d'un acteur identifié : *« Mon père m'a déconseillé l'électrotechnique parce qu'il disait que les chantiers sont dangereux pour une femme et que les entreprises ne recruteront pas une femme pour ce genre de poste de toute façon »*. Dans le second cas, la contrainte est diffuse, intériorisée, et se présente comme une évidence : *« J'ai évité la mécanique automobile. Non pas parce que quelqu'un me l'avait interdit, mais parce que je savais, je le sentais, que ça ne serait pas possible pour moi. Pas de modèles, pas d'environnement accueillant, les regards... Je n'aurais pas su comment m'y prendre. »*

La distinction entre ces deux formes est importante. La première est théoriquement plus facile à déconstruire, car elle repose sur une contrainte visible susceptible d'être nommée et contestée. La seconde est beaucoup plus résistante au changement parce qu'elle ne se présente pas comme une contrainte. Car, la personne n'a pas l'expérience d'une décision contrainte mais d'un choix naturel.

Les obstacles déclarés par les stagiaires dans leurs parcours de formation confirment la réalité de ces contraintes. Au total, 84,85 % des stagiaires ont déclaré avoir rencontré des obstacles liés à une orientation non conforme aux normes de genre, avec des différences

significatives selon le type d'obstacle et selon le sexe. Les femmes dans les filières industrielles ont évoqué principalement des obstacles matériels (inadaptation des équipements et des infrastructures sanitaires) et symboliques, absence de modèles féminins, moqueries, sentiment d'isolement dans un environnement masculinisé : c'est ce qu'affirme un enquêté ici : *« Dans les ateliers, les équipements sont tous calibrés pour des hommes. Les combinaisons de protection sont trop grandes. Il n'y a pas de toilettes séparées correctes. Ce sont des petits détails, mais cumulés, ils envoient un message : cet espace n'est pas pour vous. »* Les hommes dans les filières dites féminines décrivent principalement des stigmates identitaires : remise en cause de leur masculinité, plaisanteries répétées des pairs, regard désapprobateur de l'entourage familial et parfois des membres du personnel. Le tableau ci-dessous synthétise, à partir des données croisées de l'enquête, la nature différenciée de ces obstacles selon le sexe des stagiaires et le type de filière investie.

Tableau 3 : Nature des obstacles rencontrés selon le sexe et le type de filière

Type d'obstacle	Femmes en filières industrielles	Hommes en filières tertiaires
Obstacles matériels (équipements, infrastructures)	Fréquents	Rares
Obstacles symboliques (moqueries, jugement social)	Fréquents	Fréquents
Remise en cause identitaire	Doute sur la compétence technique	Remise en cause de la masculinité
Absence de modèles de référence	Fréquente	Peu documentée

Source : Enquête de terrain IPNETP, 2024-2025

2.5. Les discours des enseignants et de l'administration à l'origine de la reproduction

Inconsciente

Les acteurs institutionnels (enseignants et membres de l'administration) affirment unanimement, dans les entretiens, que l'orientation à l'IPNETP est fondée sur les compétences et non sur le genre. Cette déclaration de principe est cohérente avec les valeurs officielles de l'institution. Elle est cependant contredite par les perceptions des stagiaires. Les données indiquent que 38,64 % d'entre eux ont déclaré avoir perçu des recommandations genrées de la part d'enseignants ou de l'administration, exprimées de manière implicite. Un membre de l'administration reconnaît lui-même, après réflexion, la possible dimension inconsciente de ces comportements :

« Je ne pense pas que nous orientons délibérément les filles vers le secrétariat. Mais... quand une fille vient nous voir pour s'inscrire en construction métallique, est-ce qu'on lui parle spontanément des difficultés du terrain ? Peut-être que oui. Pas forcément dans une intention de décourager, mais parce qu'on se fait du souci. Ce 'souci' bienveillant, c'est peut-être lui qui pose problème. »

Cette formulation, le « souci bienveillant », illustre avec une précision remarquable le mécanisme du sexisme bienveillant décrit par Rudman et Glick (2001). Pour cet auteur, c'est précisément parce que le discours se présente comme un soin pour l'autre, comme une aide plutôt qu'une exclusion, qu'il est difficile à percevoir et à contester. Le personnel enseignant qui met en garde une stagiaire sur les difficultés d'un atelier technique ne se perçoit pas comme discriminatoire. Il agit dans ce qu'il croit être son meilleur intérêt. Mais l'effet objectif de ce conseil est d'orienter la stagiaire vers une spécialité conforme aux représentations genrées que le conseiller porte lui-même, par moment sans en avoir conscience.

2.6. L'influence des pairs et la pression de conformité de groupe

Si l'influence des pairs apparaît, sur le plan quantitatif, au second rang des sources d'influence citées par les stagiaires (24,14 %, voir Tableau 2), les données qualitatives relèvent que son rôle ne se limite pas à orienter le choix initial de spécialité. Le groupe de pairs intervient également, et peut-être surtout, dans la phase de consolidation ou de remise en cause du choix, une fois le stagiaire inscrit dans sa filière.

Alors que les données issus des entretiens font apparaître un mécanisme de sanction sociale immédiate et répétée à l'encontre des stagiaires perçus comme non conformes aux attentes de genre associées à leur spécialité. Un stagiaire présente en ces termes le regard porté par son entourage étudiantin sur les spécialités jugées non conformes à son genre : « *En tant que garçon, j'évite la coiffure pour ne pas être moqué.* » Cette expression illustre le mécanisme d'autocensure anticipatoire décrit par Gauvin (2005). Pour cet auteur, la moquerie n'a pas nécessairement à se produire pour exercer son effet dissuasif ; son anticipation suffit à structurer le champ des choix jugés praticables. Au niveau des filières industrielles, un point focal genre interrogé dans le cadre de cette étude confirme l'existence d'un mécanisme symétrique touchant les filles : « *Certaines filles hésitent à choisir des filières techniques à cause du manque de modèles et de la peur d'être marginalisées.* »

Cette observation introduit une dimension complémentaire à celle du backlash proprement dit (Williams, 2017). Elle montre qu'au-delà de la sanction sociale anticipée, c'est l'absence de modèles de réussite féminine dans les filières industrielles qui alimente la peur de la marginalisation au sein du groupe de pairs. Cette absence de modèles n'est pas un simple déficit d'information. Mais, elle prive les filles de la possibilité de se projeter dans un rôle social validé par leurs pairs, faute de précédent auquel se référer pour anticiper une intégration réussie dans un environnement fortement masculinisé. Cette dynamique éclaire aussi, en partie, l'écart observé entre les sexes dans la conscience des frontières genrées des spécialités (67,42 % chez les filles contre 15,91 % chez les garçons, voir 3.2). Plus exposées au

risque de marginalisation par les pairs dans les filières industrielles, les filles développent une vigilance accrue à l'égard des normes de conformité genrée qui structurent leur groupe de référence.

Ainsi, le groupe de pairs opère comme une instance de régulation continue qui prolonge, au quotidien de la formation, les prescriptions initiales de la famille et de l'institution. Il diffère cependant de ces deux vecteurs par sa temporalité et son mode d'action. L'étude retient que le groupe de pairs exerce une pression continue, diffuse et informelle, qui accompagne le stagiaire tout au long de son parcours de formation et qui peut, à tout moment, réactiver ou renforcer les mécanismes d'autocensure genrée déjà internalisés. Alors que la famille agit essentiellement en amont du choix d'orientation et que l'institution agit à travers des dispositifs formalisés (conseils d'orientation, discours pédagogiques).

La mise en confrontation des résultats présentés, permet de dresser une cartographie synthétique des vecteurs d'influence agissant sur le choix des spécialités à l'IPNETP. La famille, citée par 46,55 % des stagiaires, agit principalement en amont du choix, par des prescriptions explicites et des logiques de protection sociale. L'institution, à travers les discours des enseignants et de l'administration perçus comme genrés par 38,64 % des stagiaires, agit au moment de l'inscription et tout au long de la formation, par le biais de conseils présentés comme bienveillants. Les pairs, cités par 24,14 % des stagiaires comme source d'influence directe, agissent en continu, par la sanction sociale immédiate des écarts observés au quotidien des ateliers et des salles de classe. Ces trois vecteurs ne s'additionnent pas simplement mais, ils se combinent en un système cohérent dont l'effet cumulé explique le taux exceptionnellement élevé de 95,45 % de stagiaires qui reconnaissent l'influence directe des stéréotypes de genre sur leur choix de spécialité.

3. Discussion

3.1. L'autocensure comme contrainte systémique, non individuelle

Le taux de 95,45 % de stagiaires reconnaissant l'influence des stéréotypes de genre sur leur choix de spécialité. Il signifie que l'autocensure genrée n'est pas le problème isolé d'une fraction de la population particulièrement vulnérable à la pression sociale. Mais, plutôt elle est une réalité quasi-universelle qui transcende les différences de sexe, de spécialité, d'appartenance ethnique et de confession religieuse. Ce résultat rejoint et amplifie les travaux de Gauvin (2005) sur l'autocensure genrée dans les lycées techniques français, en les situant dans un contexte socio-culturel ouest-africain distinct mais caractérisé par des mécanismes structurellement analogues.

La nouveauté apportée par cette étude réside dans la mise en évidence symétrique du phénomène. Ici, l'autocensure ne touche pas que les femmes qui s'excluent des filières industrielles. Elle contraint également les hommes, qui s'excluent des filières dites féminines par crainte d'une remise en cause de leur identité masculine. Cette double contrainte symétrique produit une ségrégation horizontale dont aucun des deux sexes n'est exempt, même si ses formes et ses intensités diffèrent selon le genre. Cette symétrie, bien qu'ayant des implications importantes, indique que les stéréotypes de genre ne sont pas seulement un instrument d'oppression des femmes par les hommes, mais une norme sociale contraignante pour tous les individus, quel que soit leur genre. Elle amène à concevoir la déconstruction des stéréotypes non comme un avantage accordé aux femmes aux dépens des hommes, mais comme une libération collective qui élargit l'espace des possibles pour l'ensemble des individus. Cet argument, sur le plan de la communication institutionnelle, permet d'engager les hommes dans la transformation des normes de genre, non comme acteurs de bonne volonté agissant pour l'intérêt d'autrui, mais comme bénéficiaires potentiels de cette transformation.

3.2. La complémentarité des vecteurs familiaux et institutionnels

Les résultats de cette étude confirment, en le détaillant, le schéma général de la reproduction sociale décrit par Bourdieu et Passeron (1970). Selon ces auteurs, lui, la famille et l'institution scolaire ne s'opposent pas dans leurs effets sur l'orientation genrée des apprenants, mais se renforcent mutuellement. La famille transmet des dispositions genrées précoces, que l'institution ne neutralise pas mais au contraire légitime et amplifie à travers ses discours, ses pratiques pédagogiques et ses supports didactiques.

Ce constat rejoint les analyses de Lemarchant (2015) sur les dynamiques d'influence familiale et de Duru-Bellat (2004) sur les pratiques institutionnelles. Il y ajoute cependant une dimension spécifique au contexte ivoirien : l'influence familiale y est particulièrement forte en raison de la prégnance des normes patriarcales et de la rationalité économique qui lie les choix éducatifs des filles à leurs perspectives matrimoniales. Cette dimension socio-économique de l'influence familiale que Gérard (1999) avait identifiée dans le contexte français mais à des niveaux bien inférieurs, confère à la pression familiale une légitimité pratique qui rend difficile sa contestation au nom de principes égalitaires abstraits.

Pour transformer ces dynamiques, il ne suffit donc pas d'agir sur les représentations de genre en tant que telles. Il est nécessaire d'agir aussi sur les conditions économiques et sociales qui donnent à ces représentations leur rationalité pratique. Il s'agit de la discrimination sur le marché du travail qui pénalise effectivement les femmes dans les filières industrielles, les normes matrimoniales qui valorisent certaines trajectoires féminines au détriment d'autres, les inégalités de rémunération qui rendent certaines orientations plus « rentables » que d'autres selon le sexe. Tant que ces conditions structurelles ne sont pas modifiées, la pression familiale vers des choix genrés conservera une base rationnelle que la seule sensibilisation ne peut effacer.

Les résultats présentés au point 3.6 invitent à compléter ce schéma binaire (famille/institution) par un troisième vecteur, relationnellement distinct mais fonctionnellement complémentaire : le groupe de pairs. Alors que la famille et l'institution scolaire opèrent

principalement par la transmission de représentations et de conseils, le groupe de pairs, quant à lui, opère par la sanction immédiate (moquerie, mise à l'écart, remarque répétée) des écarts observés au quotidien de la formation, selon les mécanismes d'apprentissage social décrits par Bandura (1977). Cette sanction entre pairs a pour effet de traduire, dans l'expérience concrète et répétée du stagiaire, des normes de genre qui restent, dans le discours familial et institutionnel, plus abstraites ou différées. Elle constitue en ce sens le maillon le plus immédiatement coercitif de la chaîne de reproduction sociale identifiée dans cette étude, et sans doute celui qui rend l'autocensure la plus difficile à surmonter une fois le choix d'orientation initial effectué.

3.3. Les limites matérielles de la mixité formelle

Les propos des femmes engagées dans des filières industrielles sur les obstacles matériels qu'elles y rencontrent (équipements non adaptés, infrastructures sanitaires insuffisantes, équipements de protection calibrés pour des corps masculins) indiquent une dimension négligée des inégalités de genre dans l'enseignement technique. Selon ces enquêtés, l'environnement physique de formation est lui-même genré. Les ateliers et les équipements ont été historiquement conçus pour des utilisateurs masculins selon des standards qui excluent implicitement les femmes.

Cette observation rejoint les constats de Sinan (2018) sur les centres de formation rurale en Côte d'Ivoire et celles de Marry (2001) sur les femmes ingénieures en France. Pour ces auteurs, la mixité formelle (l'ouverture juridique et réglementaire de toutes les filières aux deux sexes) ne crée pas automatiquement les conditions d'une mixité réelle si l'environnement physique et institutionnel n'est pas lui-même adapté. Les politiques d'égalité des genres dans l'enseignement technique tendent à concentrer leurs efforts sur les actions de sensibilisation et de communication, négligeant cette dimension matérielle pourtant déterminante. Au niveau du reste, les obstacles matériels ont une valeur symbolique qui dépasse leur seule dimension pratique. Une femme qui entre dans un atelier dont l'ensemble des équipements est manifestement conçu pour des hommes reçoit un

message implicite puissant sur sa place dans cet espace : elle est tolérée, pas attendue. Ce message contribue à renforcer le sentiment d'illégitimité et d'isolement qui favorise l'abandon ou la non-entrée dans ces filières. L'adaptation de l'environnement physique est donc à la fois une nécessité pratique et un acte symbolique fort d'inclusion.

3.4. Vers une approche multi-niveaux : au-delà de la sensibilisation ponctuelle

Les données de cette étude illustrent les limites de ce que Catherine Marry (2001) a appelé la « mixité de façade ». Par exemple, l'existence à l'IPNETP d'un module de sensibilisation à l'égalité des genres et d'une journée annuelle de valorisation des parcours atypiques n'a pas produit de transformation significative des taux de ségrégation dans les spécialités. Trois ans après l'introduction de ces mesures, les chiffres demeurent: 3 % de femmes en électrotechnique, 4,55 % en génie civil.

Ce qui rejoint la critique formulée par Salle (2013) des actions de sensibilisation ponctuelles menées à la marge des programmes de formation sans s'inscrire dans une réforme structurelle profonde. La sensibilisation est une condition nécessaire mais non suffisante de la transformation des représentations genrées. Elle doit s'articuler à des interventions sur les structures institutionnelles, les supports pédagogiques, les pratiques enseignantes, les infrastructures physiques et les dynamiques familiales pour produire des effets durables. Cette analyse systémique permet de formuler une proposition de cadre d'intervention à trois niveaux. Au niveau cognitif, les interventions doivent viser à rendre visibles les mécanismes de l'autocensure genrée auprès des stagiaires eux-mêmes, en développant leur capacité réflexive sur leurs propres processus de décision. Puis, au niveau institutionnel, elles doivent modifier les pratiques d'orientation, les supports pédagogiques et l'environnement physique de formation. Enfin, au niveau social, elles doivent engager les familles dans un dialogue sur les représentations genrées des métiers et leurs effets sur les trajectoires professionnelles de leurs enfants.

3.5. Recommandations

Sur la base de ces résultats, sept recommandations sont formulées à l'intention des acteurs de l'enseignement technique et professionnel en Côte d'Ivoire. Il est question de : (i) Intégrer une formation réflexive sur l'autocensure genrée dans le curriculum de l'IPNETP ; (ii) Former les formateurs et les conseillers d'orientation aux biais de genre implicites ; (iii) Adapter les infrastructures et équipements à la mixité réelle ; (iv) Développer des dispositifs actifs de lutte contre l'autocensure ; (v) Mobiliser des modèles inspirants par des programmes de mentorat ciblés ; (vi) Engager les familles dans le processus de transformation des représentations ; (vii) Mobiliser des pairs référents positifs au sein des cohortes de formation.

Conclusion

Ce travail avait pour objectif d'analyser les mécanismes sociaux concrets par lesquels les stéréotypes de genre se convertissent en comportements effectifs d'orientation professionnelle chez les stagiaires de l'IPNETP. Les résultats obtenus dessinent un tableau d'une cohérence saisissante : 95,45 % des stagiaires reconnaissent l'influence directe des stéréotypes de genre sur leur choix de spécialité, 84,85 % déclarent avoir rencontré des obstacles liés à une orientation non conforme aux normes genrées, et 46,55 % désignent la famille, suivie par les pairs (24,14 %), comme principales sources d'influence dans leur processus d'orientation.

Ces chiffres ne décrivent pas des comportements individuels déviants ou irrationnels. Ils décrivent le fonctionnement ordinaire d'un système social dans lequel les normes de genre structurent l'espace des choix apparemment disponibles à travers une combinaison de prescriptions familiales, de pratiques institutionnelles implicitement discriminatoires et de mécanismes d'autocensure intériorisée qui font paraître ce qui est en réalité socialement contraint.

Ces résultats répondent aux trois interrogations spécifiques formulées en introduction. S'agissant de la famille, l'enquête établit qu'elle agit en amont du choix d'orientation, selon une double logique prescriptive

et protectrice, et qu'elle demeure la source d'influence la plus citée par les stagiaires (46,55 %). S'agissant de l'institution, les données montrent qu'elle relaie et légitime ces dispositions genrées à travers des conseils présentés comme bienveillants, perçus comme genrés par 38,64 % des stagiaires. Puis, au niveau du groupe de pairs, auquel ce travail a choisi d'accorder une attention particulière, l'analyse confirme son rôle spécifique de régulation continue, par la sanction sociale immédiate des écarts observés au quotidien de la formation, un rôle jusqu'ici insuffisamment distingué de celui de la famille et de l'institution dans la littérature existante.

L'apport spécifique de ce travail par rapport aux travaux antérieurs sur la ségrégation genrée dans l'enseignement technique est triple. Premièrement, il met en évidence la symétrie de l'autocensure genrée : la contrainte ne pèse pas seulement sur les femmes qui s'excluent des filières industrielles, mais aussi sur les hommes qui s'excluent des filières tertiaires. Cette symétrie, par moment ignorée dans les analyses centrées sur les inégalités de genre, est pourtant centrale pour comprendre la persistance de la ségrégation et pour élaborer des interventions susceptibles d'engager l'ensemble des acteurs, indépendamment de leur genre. Deuxièmement, l'article met en lumière la dimension matérielle des inégalités de genre dans l'enseignement technique (l'inadaptation des équipements et des infrastructures), négligée au profit d'interventions symboliques et communicationnelles. Troisièmement, l'article met en évidence le rôle spécifique et continu du groupe de pairs comme troisième vecteur de reproduction des normes de genre. Ce vecteur se différencie de la famille et de l'institution par sa temporalité quotidienne et son mode d'action fondé sur la sanction sociale immédiate, un vecteur absorbé, dans la littérature existante, sous les catégories plus larges de la socialisation institutionnelle ou familiale.

La portée de ces résultats dépasse le seul cadre de l'IPNETP. Les stagiaires de cette institution sont les formateurs de demain. Les représentations et comportements qu'ils construisent ou consolident au cours de leur formation seront transmis, consciemment ou non, aux milliers d'élèves qu'ils encadreront tout au long de leur carrière. Transformer l'IPNETP en un espace de déconstruction active des

normes genrées plutôt que de leur reproduction constitue donc un levier stratégique de premier ordre pour faire évoluer l'ensemble du système d'enseignement technique ivoirien.

Des recherches futures pourraient utilement prolonger ce travail selon deux axes. Une étude longitudinale suivant les stagiaires de l'IPNETP avant et après leur formation permettrait d'évaluer dans quelle mesure la formation modifie effectivement leurs représentations et pratiques de genre. Une approche comparative incluant d'autres institutions de formation technique dans la sous-région ouest-africaine permettrait de contextualiser les résultats obtenus et d'identifier des pratiques prometteuses transposables dans des contextes socio-culturels analogues.

Références bibliographiques

ACKER Joan, 2006. « Inequality regimes: Gender, class, and race in organizations », *Gender et Society*, 20(4), pp. 441-464.

BANDURA Albert, 1977. *Social Learning Theory*, Prentice Hall, Englewood Cliffs.

BOURDIEU Pierre, 1998. *La Domination masculine*, Éditions du Seuil, Paris.

BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude, 1970. *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Éditions de Minuit, Paris.

CACOUAULT-BITAUD Marlaïne, 2001. « La féminisation d'une profession est-elle le signe d'une baisse de prestige? », *Travail, genre et sociétés*, 1(5), pp. 91-115.

CONNELL Raewyn, 1987. *Gender and Power: Society, the Person and Sexual Politics*, Stanford University Press, Stanford.

DUBET François et DURU-BELLAT Marie, 2002. *L'Hypocrisie scolaire. Pour un collège enfin démocratique*, Éditions du Seuil, Paris.

DURU-BELLAT Marie, 2004. *L'École des filles. Quelle formation pour quels rôles sociaux ?*, L'Harmattan, Paris.

FRAISSE Geneviève, 1997. *La différence des sexes*, PUF, Paris.

GAUVIN Annie, 2005. « Orientation scolaire et autocensure de genre dans les lycées techniques », *Sociétés et représentations*, 19, pp. 135-155.

GÉRARD N., 1999. « Famille et choix professionnels sexués », *Droit et Société*, 42, pp. 235-251.

IPNETP, 2023. *Rapport annuel sur les effectifs des stagiaires*, IPNETP, Abidjan.

KILALI E., 2024. « Inégalités de genre dans la formation professionnelle en Côte d'Ivoire », *Revue Africaine de Sociologie de l'Éducation*, 12(1), pp. 44-67.

KOFFI A. A. J. et SANOGO P. M., 2020. « Stéréotypes de genre et insertion professionnelle des femmes ingénieures en Côte d'Ivoire », *Revue Ivoirienne des Sciences Sociales*, 8(2), pp. 112-135.

LEMARCHANT Clotilde, 2015. « Les familles et l'orientation de genre », *Éducation et Sociétés*, 35, pp. 117-132.

MARRY Catherine, 2001. *Femmes ingénieures : une (ir)résistible ascension ?*, Belin, Paris.

MENETFP, 2022. *Statistiques de l'enseignement technique et de la formation professionnelle en Côte d'Ivoire*, Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, Abidjan.

OIT, 2020. *Rapport mondial sur les salaires 2020-2021 : Les salaires et l'emploi minimum à l'heure du COVID-19*, Organisation Internationale du Travail, Genève.

RUDMAN Laurie A. et GLICK Peter, 2001. « Prescriptive gender stereotypes and backlash toward agentic women », *Journal of Social Issues*, 57(4), pp. 743-762.

SALLE M., 2013. *L'égalité femmes-hommes dans l'enseignement supérieur. Politiques et pratiques*, La Documentation française, Paris.

SINAN A., 2018. « Genre et formation professionnelle rurale en Côte d'Ivoire », *Revue Africaine du Travail*, 5(1), pp. 22-45.

TOURÉ D. T., 2020. *Dynamiques genrées dans l'enseignement technique et professionnel en Côte d'Ivoire*, Presses de l'UFHB, Abidjan.

UNESCO, 2021. *Les représentations de genre dans les manuels scolaires : tendances globales et recommandations*, UNESCO, Paris.

WILLIAMS J., 2017. *The gender wars of household chores: A truce proposal*, Oxford University Press, New York.

YÉO Maïmouna Épouse Coulibaly, 2025. *Stéréotypes de genre et orientation professionnelle chez les stagiaires de l'IPNETP en Côte d'Ivoire*, Mémoire de Master en Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan.